

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

VISANT LES ACTIONS DE

LVL MEDICAL GROUPE



INITIÉE PAR

AIR LIQUIDE SANTE INTERNATIONAL



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE L'INITIATEUR



Le présent document relatif aux autres informations de l'initiateur, Air Liquide Santé International a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers ("AMF") le 18 septembre 2012, conformément à l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et de l'Instruction de l'AMF n°2006-07 en date du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Air Liquide Santé International.

Le présent document d'information complète la note d'information relative à l'offre publique d'achat de l'initiateur sur LVL Médical Groupe visée par l'AMF le 18 septembre 2012, sous le numéro 12-446, en application d'une décision de conformité en date du 18 septembre 2012.

Des exemplaires du présent document sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

BNP Paribas
4, rue d'Antin
75002 Paris

Air Liquide Santé International
75, quai d'Orsay
75007 Paris

TABLE DES MATIERES

1. RAPPEL DES PRINCIPAUX TERMES DE L'OFFRE	3
1.1. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE.....	3
1.2. FINANCEMENT DE L'OFFRE.....	4
1.2.1. Coût de l'Offre.....	4
1.2.2. Mode de financement de l'Offre.....	4
2. PRESENTATION DE L'INITIATEUR : AIR LIQUIDE SANTE INTERNATIONAL.....	4
2.1. INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INITIATEUR.....	4
2.1.1. Dénomination sociale	4
2.1.2. Siège social.....	4
2.1.3. Forme et nationalité.....	4
2.1.4. Registre du commerce	4
2.1.5. Durée et exercice social.....	4
2.1.6. Objet social de la société.....	5
2.1.7. Consultation de la documentation afférente à l'Initiateur	5
2.2. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE L'INITIATEUR.....	5
2.2.1. Montant du capital social	5
2.2.2. Répartition du capital social - contrôle.....	5
2.2.3. Titres	6
2.3. DIRECTION ET CONTROLE D'AIR LIQUIDE SANTE INTERNATIONAL.....	6
2.3.1. Conseil d'administration.....	6
2.3.2. Commissaires aux comptes.....	6
2.4. DESCRIPTION DES ACTIVITES DE L'INITIATEUR.....	7
2.4.1. Principales activités	7
2.4.2. Evènements exceptionnels et litiges significatifs	8
2.4.3. Employés	8
2.5. INFORMATIONS FINANCIERES DE L'INITIATEUR.....	8
3. PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT.....	29

1. RAPPEL DES PRINCIPAUX TERMES DE L'OFFRE

Le présent document a été établi conformément aux dispositions des articles 231-13, 231-16 et 231-18 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») dans le cadre de l'Offre (dont le terme est défini ci-dessous) déposée par BNP Paribas, pour le compte d'Air Liquide Santé International.

1.1. CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 233-1 2° et 234-2 et suivants du Règlement général de l'AMF, la société Air Liquide Santé International, société anonyme au capital de 33.346.512 euros, dont le siège social est situé 75, quai d'Orsay, 75007 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552 134 728, (l'« **Initiateur** »), a déposé le 4 septembre 2012 un projet d'offre publique d'achat simplifiée aux termes duquel elle propose aux porteurs de valeurs mobilières de la société LVL Médical Groupe, société anonyme au capital de 3.749.303,60 euros divisé en 10.712.296 actions d'une valeur nominale de 0,35 euros chacune, dont le siège social est situé à 44, quai Charles de Gaulle, 69006 Lyon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 352 497 465 (« **LVL Médical** » ou la « **Société** »), d'acquérir dans les conditions décrites ci-après (l'« **Offre** ») :

- (a) la totalité des actions de la Société admises aux négociations sur le marché Eurolist (Compartiment C) de NYSE Euronext (« **NYSE Euronext** ») sous le code ISIN FR0000054686, mnémonique « LVL » (les « **Actions** ») émises ou à émettre à raison de l'exercice des BSAAR définis ci-dessous, à l'exception des 7.450.355 Actions que l'Initiateur a acquises en vertu des Contrats de Cession d'Actions le 31 août 2012 (tel que ce terme est défini à la Section 1.1.2.3. de la Note d'Information), des 940.108 actions auto-détenues par la Société qui ne seront pas apportées à l'Offre, des 653.676 Actions que l'Initiateur a acquises postérieurement au dépôt de l'Offre et des 5.966 Actions susceptibles d'être émises à raison des 5.775 BSAAR acquis par l'Initiateur postérieurement au dépôt de l'Offre, soit au 18 septembre 2012 un nombre de 1.689.382 Actions, à un prix de 30,89 euros par Action.
- (b) la totalité des bons de souscription ou d'achat d'actions remboursables admis aux négociations sur le marché réglementé NYSE Euronext sous le code ISIN FR0010617027, mnémonique « LVLBS » (les « **BSAAR** »), soit au 18 septembre 2012 un nombre de 20.547 BSAAR, donnant droit à 21.225 actions, à un prix de 13,20 euros par BSAAR,

(les Actions et les BSAAR ensemble les « **Titres** »).

Le contexte et les modalités de l'Offre sont détaillés dans la note d'information établie par l'Initiateur ayant reçu le visa n°12-446 de l'AMF en date du 18 septembre 2012 et disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) (la « **Note d'Information** »). Celle-ci peut être obtenue sans frais auprès de :

BNP Paribas
4, rue d'Antin
75002 Paris

Air Liquide Santé International
75, quai d'Orsay
75007 Paris

1.2. FINANCEMENT DE L'OFFRE

1.2.1. Coût de l'Offre

Le montant global engagé par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, à l'exclusion du prix payé pour l'acquisition des Titres eux-mêmes, dans l'hypothèse où la totalité des Titres visés par l'Offre seraient apportés à l'Offre, à supposer que l'intégralité des Actions résultant des Options soient émises ou acquises avant la clôture de l'Offre et qu'elles soient apportées à l'Offre (à l'exception des options faisant l'objet d'une convention de liquidité telles que décrites à la section 2.6 de la Note d'Information), incluant, en particulier, les coûts relatifs à l'acquisition des Titres dans l'Offre et du Bloc de Contrôle, les honoraires et autres frais de conseils externes financiers, juridiques et comptables ainsi que de tous autres experts et autres consultants et les frais de communication est estimé à environ 8,4 millions d'euros (hors taxes).

1.2.2. Mode de financement de l'Offre

Dans l'hypothèse où 100% des Titres visés par l'Offre seraient apportés à l'Offre, et à supposer que l'intégralité des Actions résultant des Options (à l'exception des Options couvertes par une convention de liquidité telles que décrites à la section 2.6 de la Note d'Information) soient émises ou acquises avant la clôture de l'Offre et qu'elles soient apportées à l'Offre, le montant total de la contrepartie en numéraire devant être payée par l'Initiateur aux porteurs de Titres ayant apporté leurs Titres à l'Offre (hors commissions et frais annexes) s'élèverait à 72,1 millions d'euros.

L'Offre sera intégralement financée par des fonds provenant du Groupe Air Liquide.

2. PRESENTATION DE L'INITIATEUR : AIR LIQUIDE SANTE INTERNATIONAL

2.1. INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INITIATEUR

2.1.1. Dénomination sociale

Air Liquide Santé International

2.1.2. Siège social

Le siège social de l'Initiateur est situé 75, quai d'Orsay – 75007 Paris.

2.1.3. Forme et nationalité

L'Initiateur est une société anonyme de droit français.

2.1.4. Registre du commerce

L'Initiateur est immatriculé auprès du Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552 134 728.

2.1.5. Durée et exercice social

L'Initiateur est une société créée et immatriculée le 23 août 1899 et, sous réserve de prorogation ou de dissolution votée par la société en assemblée générale extraordinaire, expirera le 31 décembre 2047.

L'exercice social commence le 1er janvier de chaque année et s'achève le 31 décembre de chaque année.

2.1.6. Objet social de la société

L'objet social de l'Initiateur est défini à l'article 2 de ses statuts, reproduit ci-dessous :

"La société a pour objet:

- la conception, la fabrication, la distribution et la vente de tous matériels, équipements et produits, en particulier de tous gaz ou mélanges à de gaz à usage médical ou sanitaire ainsi que des matériels d'utilisation s'y rapportant ; la réalisation d'installations pour la distribution de ces produits ; la conception et la vente de services contribuant directement ou indirectement à la promotion de ces matériels, équipements et produits ;
- la réalisation de travaux de recherches et de développement liés à l'objet social ;
- l'exploitation de tous procédés et techniques se rattachant directement ou indirectement au contenu des paragraphes précédents ;
- l'acquisition ou la prise de participation dans le capital de sociétés françaises ou étrangères exerçant des activités dans le domaine médical ou sanitaire ;
- et, d'une façon générale, toutes opérations de nature immobilière, industrielle, commerciale et financière se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société."

2.1.7. Consultation de la documentation afférente à l'Initiateur

La documentation afférente à l'Initiateur peut être consultée au siège social de l'Initiateur.

2.2. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE L'INITIATEUR

2.2.1. Montant du capital social

Au 18 septembre 2012, l'Initiateur a un capital social d'un montant de 33.346.512 euros, entièrement libéré et divisé en 2.084.157 actions d'une valeur nominale de 16 euros chacune.

2.2.2. Répartition du capital social - contrôle

A la date du présent document, toutes les actions de l'Initiateur sont nominatives et sont détenues, à 99,99% par L'Air Liquide, société anonyme pour l'étude et l'exploitation des procédés Georges Claude, société anonyme au capital de 1 561 436 464,50 euros, dont le siège social est situé 75, quai d'Orsay – 75007 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552 096 281 (« **Air Liquide S.A.** »).

Air Liquide S.A. est une société dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Eurolist (compartiment A) de NYSE Euronext sous le code ISIN FR0000120073, mnémonique AI.

Air Liquide est leader mondial des gaz pour l'industrie, la santé et l'environnement. Grâce à des solutions innovantes qui s'appuient sur des technologies sans cesse renouvelées, Air Liquide produit des gaz issus de l'air (oxygène, azote, argon, gaz rares...) et d'autres gaz comme l'hydrogène.

Les informations relatives à Air Liquide figurent dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 20 mars 2012 sous le numéro D.12-0180 (le « **Document de Référence** »), sous réserve de ce qui est indiqué dans le présent document.

Le Document de Référence est disponible sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org). Le Document de Référence et le rapport financier semestriel d'Air Liquide S.A. au 30 juin 2012 ainsi que l'ensemble de l'information réglementée du groupe Air Liquide sont disponibles sur le site Internet d'Air Liquide S.A. (www.airliquide.com).

2.2.3. Titres

L'Initiateur n'a pas émis de titres donnant accès, immédiatement ou à terme, à son capital et n'a pas émis d'actions à droit de vote double.

2.3. DIRECTION ET CONTROLE D'AIR LIQUIDE SANTE INTERNATIONAL

2.3.1. Conseil d'administration

A la date du présent document, les membres du Conseil d'administration sont les suivants :

- Monsieur Pascal Vinet, Président du Conseil d'administration ;
- Monsieur Jean-Pierre Duprieu ;
- Monsieur François Darchis ;
- Monsieur Michael Graff ;
- Monsieur Mok Kwong Weng.

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

2.3.2. Commissaires aux comptes

Le commissaire aux comptes titulaire de l'Initiateur est Ernst & Young et Autres, 41 rue Ybry 92576 Neuilly-sur-Seine. Ernest & Young et Autres a été nommé le 10 mai 2010, pour un mandat qui expirera à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2015.

Le commissaire aux comptes suppléant de l'Initiateur est M. Lionel Gotlib, 61 rue Henri Régnault 92075 Paris la Défense. M. Lionel Gotlib a été nommé le 10 mai 2010, pour un mandat qui expirera à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2015.

2.4. DESCRIPTION DES ACTIVITES DE L'INITIATEUR

2.4.1. Principales activités

Air Liquide Santé International est une filiale d'Air Liquide SA, société dont les actions sont admises aux négociations sur le compartiment A d'Euronext Paris et membre des indices CAC 40 et Dow Jones Euro Stoxx 50. Le Groupe Air Liquide est leader mondial des gaz pour l'industrie, la santé et l'environnement, présent dans 80 pays avec 46.200 collaborateurs.

Selon le Document de Référence (page 16), la branche d'activité « Santé » du Groupe Air Liquide représente en 2011, 2,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires dont 45% dans la santé à domicile, 38% dans les gaz médicaux et 17% dans l'hygiène, soit 14,53% du chiffre d'affaires du Groupe Air Liquide¹. Air Liquide Santé International est la holding qui détient la quasi-totalité des participations françaises ainsi que des participations à l'étranger (Corée du Sud, Hong Kong, étant précisé que le pôle Santé du Groupe Air Liquide est composé d'autres sociétés non détenues par Air Liquide Santé International, tel qu'indiqué dans l'organigramme détaillé figurant en pages 228 et 229 du Document de Référence.

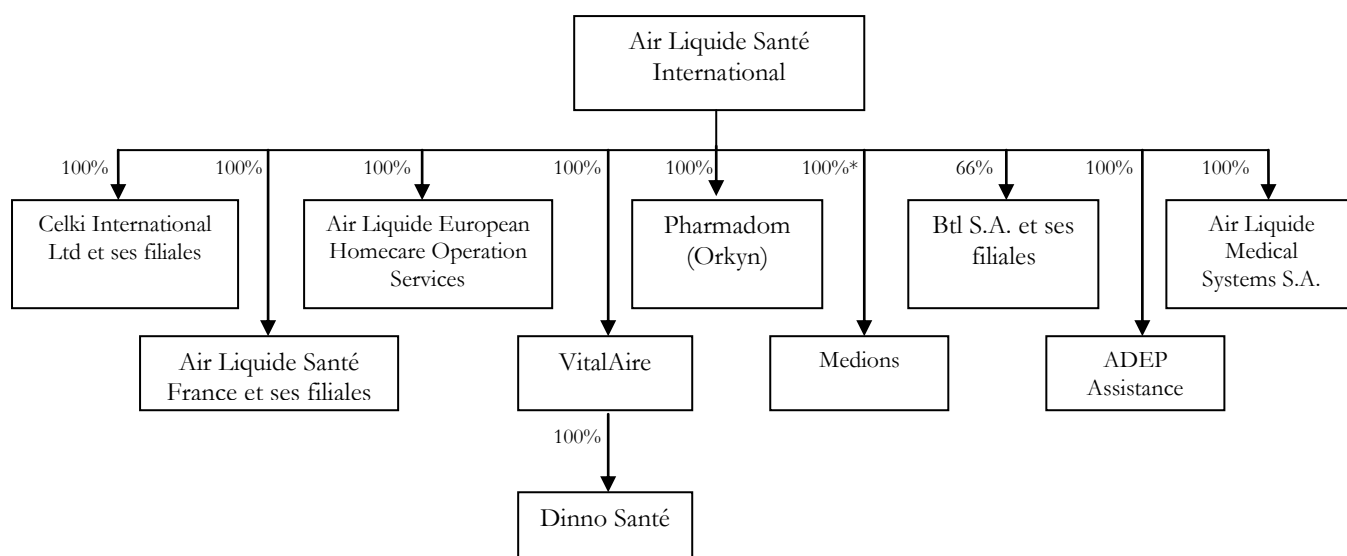
La santé est l'un des cinq relais de croissance du Groupe pour le futur.

Le Groupe Air Liquide est aujourd'hui un acteur majeur de l'activité de santé à domicile en Europe et dans le monde avec une présence dans plus de 30 pays et plus de 700.000 patients pris en charge. Il bénéficie d'une forte expertise dans ce domaine avec plus de 5.000 collaborateurs dédiés, un centre de R&D santé (Jouy en Josas, 78), le savoir faire d'Air Liquide Medical Systems (Antony, 92) dans le domaine de la ventilation et un laboratoire de test des dispositifs médicaux (Gentilly, 94).

En France, les activités Santé à domicile sont opérées par quatre sociétés en complémentarité sur le marché: VitalAire, Orkyn' qui a rejoint le Groupe en 2000, Dinno Santé en 2010 et Adep Assistance en 2011.

A la date du présent document, les principales filiales d'Air Liquide Santé International sont les suivantes :

¹ Sur la base du chiffre d'affaires du Groupe Air Liquide au 31 décembre 2011 de 14.457 millions d'euros.



* La participation d'Air Liquide Santé International est passée de 70% à 100% du capital au cours du 1^{er} semestre 2012.

2.4.2. Evènements exceptionnels et litiges significatifs

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe pas d'évènement exceptionnel ou de litige significatif susceptible d'affecter défavorablement son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses actifs.

2.4.3. Employés

L'Initiateur a 99 employés à la date du présent document.

2.5. INFORMATIONS FINANCIERES DE L'INITIATEUR

Les états financiers de l'Initiateur relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011 figurent ci-après :

Air Liquide Santé International

Exercice clos le 31 décembre 2011

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



Air Liquide Santé International

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Air Liquide Santé International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués selon les modalités décrites dans la note 2.5 des règles et méthodes comptables de l'annexe aux états financiers. Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en compte pour les estimations de la valeur d'inventaire et, le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation. Ces appréciations n'appellent pas de remarque particulière de notre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 4 juin 2012

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Emmanuelle Mossé'.

Emmanuelle Mossé

Désignation : AIR LIQUIDE SANTE INTERNATIONAL
 Adresse : 75 quai d'Orsay 75007 PARIS CEDEX 07
 N°SIRET : 55213472800534

Durée N : 12
 Durée N-1 : 12

Rubriques		Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2011	31/12/2010
Capital souscrit non appelé	I AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions,brevets,droits similaires	AF	742 320,83	AG	739 464,88	2 855,95
Fonds commercial (1)	AH		AI		4 594,43
Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 311 593,99	AK	1 311 593,99	
Avances,acomptes immob. Incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniq., matériel, outillage	AR	4 664,94	AS	4 664,94	
Autres immobilisations corporelles	AT	2 024 315,34	AU	599 714,93	1 424 600,41
Immobilisations en cours	AV	32 144,04	AW	32 144,04	988 605,86
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations par mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU	185 987 992,26	CV	185 987 992,26	173 026 949,50
Créances rattachées à participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF	11 532,85	BG	11 532,85	22 501,10
Autres immobilisations financières	BH	6 859,50	BI	6 859,50	6 825,50
TOTAL II	BJ	190 121 423,75	BK	2 655 438,74	187 465 985,01
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En-cours de production de biens	BN		BO		
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances,acomptes versés/commandes	BV		BW		
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	40 155 610,66	BY	40 155 610,66	32 817 571,81
Autres créances (3)	BZ	5 454 810,15	CA	5 454 810,15	4 491 042,75
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	CD		CE		
(dt actions propres)					
Disponibilités	CF		CG		
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	CH	38 783,84	CI	38 783,84	10 415,77
TOTAL III	CJ	45 649 204,65	CK	45 649 204,65	37 319 030,33
Frais émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes rembours des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	235 770 628,40	1A	2 655 438,74	233 115 189,66
Renvois:(1) droit bail		(2)Part -1an immo.fin.	CP	(3) Part à + 1 an [CR]	
N-1		N-1		N-1	
Clause réserv. propr.					
Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation : AIR LIQUIDE SANTE INTERNATIONAL

Rubriques		31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : 33 346 512,00)	DA	33 346 512,00	33 346 512,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	17 883 814,04	17 883 814,04
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)	DC		
Réserve légale (3)	DD	3 334 651,20	3 334 651,20
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours B1)	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. EJ)	DG		
Report à nouveau	DH	18 223,33	1 557,03
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	75 808 340,71	80 527 651,21
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK	222 218,77	172 836,82
TOTAL I	DL	130 613 760,05	135 267 022,30
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ	1 348 000,00	1 315 000,00
TOTAL III	DR	1 348 000,00	1 315 000,00
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5) (dont emp. participatifs EI)	DU	67,76	20 999,15
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs)	DV		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 062 558,34	15 467 515,74
Dettes fiscales et sociales	DY	7 813 460,48	5 796 275,10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	76 554 607,53	53 482 000,42
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)	EB	2 722 735,50	19 694,01
TOTAL IV	EC	101 153 429,61	74 786 484,42
Ecart de conversion passif	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	233 115 189,66	211 368 506,72

Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		183 323,00
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont	1D		
- Ecart de réévaluation libre	1E		
- Réserve de réévaluation (1976)	1F		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	1G		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	1H	101 153 429,61	74 786 484,42
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP (balo)	1I	67,76	20 999,15
Dettes à plus d'un an (balo)			
Dettes à moins d'un an (balo)		67,76	20 999,15

- 3 -	COMPTE DE RESULTAT (en liste)	2052
-------	--------------------------------------	-------------

Désignation : AIR LIQUIDE SANTE INTERNATIONAL

Rubriques	France		Exportation			31/12/2011	31/12/2010
Ventes de marchandises	FA	18 472 014,82	FB		FC	18 472 014,82	18 522 031,91
Production - biens	FD		FE		FF		
Production - services	FG		FH		FI		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ	18 472 014,82	FK		FL	18 472 014,82	18 522 031,91
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP		
Autres produits (1) (11)					FQ	36 196 183,90	31 772 023,76
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)	I				FR	54 668 198,72	50 294 055,67
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	15 395 016,43	15 445 036,72
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					FU		
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					FW	16 600 231,05	12 959 209,21
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	1 166 074,62	859 116,05
Salaires et traitements					FY	10 594 714,51	8 409 304,60
Charges sociales (10)					FZ	5 970 446,94	5 558 116,71
DOTATIONS D'EXPLOITATION							
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements					GA	317 509,08	146 636,38
- dotations aux provisions					GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	4 227 731,50	4 244 461,47
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)	II				GF	54 271 724,13	47 621 881,14
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	396 474,59	2 672 174,53
OPERATIONS EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI		
PRODUITS FINANCIERS							
Produits financiers de participations (5)					GJ	75 756 899,98	79 288 283,42
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	411,79	935,24
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN	14 266,12	65 286,47
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	V				GP	75 771 577,89	79 354 505,13
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 244 906,45	459 466,99
Différences négatives de change					GS	24 274,06	103 365,02
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	VI				GU	1 269 180,51	562 832,01
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	74 502 397,38	78 791 673,12
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	74 898 871,97	81 463 847,65

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2011

Société AIR LIQUIDE SANTE INTERNATIONAL

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	2
2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
2.1. Référentiel comptable appliqué, règles générales d'établissement des comptes	2
2.2. Comparabilité des comptes	2
2.3. Immobilisations incorporelles	2
2.4. Immobilisations corporelles	2
2.5. Titres de participation	3
2.6. Clients et autres actifs	3
2.7. Opérations en devise	3
2.8. Provisions réglementées	3
2.9. Provisions pour risques et charges	4
2.10. Reconnaissance des revenus	5
2.11. Intégration fiscale	5
2.12. Frais de recherche et développement	5
3. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT	6
3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	6
3.2. Immobilisations financières	7
3.3. Actif circulant	7
3.4. Comptes de régularisation - Actif	7
3.5. Capitaux Propres	7
3.6. Emprunts et dettes financières auprès d'établissements de crédit	8
3.7. Provisions pour risques et charges	8
3.8. Charges à payer et produits à recevoir :	8
3.9. Chiffre d'affaires	8
3.10. Résultat financier	8
3.11. Résultat exceptionnel	9
3.12. Opérations avec les entreprises liées	9
4. AUTRES INFORMATIONS	10
4.1. Evénements postérieurs à la clôture	10
4.2. Echéances des créances et dettes	10
4.3. Impôt sur les bénéfices	10
4.5. Ventilation de l'effectif moyen :	11
4.6. Rémunération des organes d'administration et de direction	11
4.7. Engagements hors bilan	11
4.8. Société mère consolidante	12
4.9. Tableau des filiales et participations	12
4.10. Inventaire des filiales et participations détenues en portefeuille au 31 décembre 2011	13

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Evénements significatifs au titre de l'année 2011 :

- **Acquisitions**

Souscription à l'augmentation de capital de la société Adep Assistance pour 12 450 K€. Paiement d'un complément de prix au titre de l'acquisition de la société Medions pour 511 K€.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Référentiel comptable appliqué, règles générales d'établissement des comptes

Les comptes annuels ont été établis conformément au code de commerce, au PCG 1999 et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Ces conventions générales comptables ont été appliquées notamment dans le respect des principes :

- de prudence,
- de continuité de l'exploitation,
- de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- et d'indépendance des exercices.

2.2. Comparabilité des comptes

Les comptes annuels présentés ne comportent pas de modification ni dans le mode de présentation des comptes, ni dans les méthodes d'évaluation.

Aucun changement de méthode comptable ou de présentation n'est intervenu sur l'exercice.

2.3. Immobilisations incorporelles

Les brevets et droits de propriété industrielle acquis par notre Société sont enregistrés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 10 ans.

Conformément à l'option prévue par le Code de Commerce, les coûts de développement et dépôt d'AMM sont comptabilisés en charge.

2.4. Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire appliquée à la durée d'utilité estimée et n'excède pas 5 ans, ou selon le mode dégressif fiscal, lorsque les dispositions fiscales le permettent. Dans ce dernier cas, l'écart entre l'amortissement linéaire et l'amortissement dégressif fiscal est comptabilisé en amortissement dérogatoire.

2.5. Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition des titres immobilisés sont sur option comptabilisés en charges.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée pour ramener le coût d'acquisition à la valeur de réalisation lorsque celle-ci est inférieure. La valeur de réalisation est déterminée par référence à la méthode d'évaluation la plus appropriée aux perspectives de la participation détenue. Les méthodes d'évaluation retenues comprennent : la quote-part d'actif net détenue, la méthode des DCF (flux de trésorerie actualisés) et la méthode des multiples.

2.6. Clients et autres actifs

Les clients et autres actifs d'exploitation courants sont évalués à leur coût historique diminué des provisions.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte. Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

2.7. Opérations en devise

Les différences résultant de l'actualisation des dettes libellées en devises étrangères au cours de la clôture de l'exercice sont inscrites à des comptes transitoires à l'actif et au passif du bilan (Ecart de conversion).

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

2.8. Provisions réglementées

Les amortissements dérogatoires et les provisions réglementées ont été dotés au maximum des possibilités fiscales, selon la législation en vigueur.

2.9. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- la Société a une obligation actuelle résultant d'un événement passé,
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les engagements de retraite et assimilés (indemnités de départ en retraite) sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs actuariels prennent principalement en compte des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel, de date de départ à la retraite, d'évolution prévisible de la rémunération, d'espérance de vie et d'inflation, ainsi qu'un taux d'actualisation approprié (4,90 % au 31 décembre 2011).

Les écarts actuariels représentant plus de 10 % du montant des engagements ou de la valeur de placement des marchés à l'ouverture de l'exercice sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime.

Les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière et médailles du travail sont provisionnés.

Accord Groupe de garantie de ressources

L'air liquide SA et certaines filiales dont AIR LIQUIDE SANTE INTERNATIONAL accordent aux anciens salariés retraités et aux salariés de plus de 45 ans ou de plus de 20 ans d'ancienneté au 1er janvier 1996, un complément de ressources en sus des régimes normaux de retraite, l'ensemble étant défini par rapport au dernier salaire. Ce régime a été fermé le 31 décembre 1995. Les sommes allouées annuellement au titre de ces compléments ne peuvent pas dépasser du total 12 % des masses salariales ou 12 % du total des bénéfices avant impôts des sociétés concernées. À compter de 2011, ces pourcentages de 12 % sont réduits en proportion du nombre d'allocataires de ce régime pour l'exercice concerné rapporté au nombre d'allocataires de l'année précédente.

A ce titre, la charge constatée en 2011 s'élève à 1 511 811.60 euros et la valeur actuelle des engagements hors effets des butoirs est estimée à : 18.7 M€ au 31 décembre 2011.

2.10. Reconnaissance des revenus

Les revenus provenant des ventes de biens sont comptabilisés lorsque les principaux risques et avantages économiques liés à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés en fonction de l'avancement des services à la clôture de l'exercice lorsqu'ils peuvent être mesurés de manière fiable.

2.11. Intégration fiscale

La société Air Liquide Santé Internationale est intégrée dans le périmètre d'intégration fiscale, dont la société tête de Groupe est la société L'Air Liquide SA, ayant son siège social au 75, quai d'Orsay, 75321 PARIS CEDEX 07. La société est redevable à la maison mère de l'impôt qu'elle aurait supporté en l'absence d'intégration.

2.12. Frais de recherche et développement

Les coûts de développement peuvent être immobilisés si et seulement si, ils répondent aux critères restrictifs suivants :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,
- la faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée,
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou de commercialiser les produits issus de ce projet,
- il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront à la Société.

Il est considéré que les conditions requises par les règles comptables pour la capitalisation des coûts de développement ne sont pas réunies, car les travaux réalisés ne se concrétisent pas systématiquement par l'achèvement d'un actif incorporel destiné à être utilisé ou vendu spécifiquement.

En conséquence, les coûts de développement encourus dans le cadre de ces projets de recherche et de développement d'innovation sont comptabilisés en charges dans l'exercice où ils sont encourus.

3. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

3.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Evolution des valeurs brutes

Au cours de l'exercice, les valeurs brutes des immobilisations incorporelles et corporelles ont évolué comme suit :

en k€	Au 31/12/10	Augmentation	Diminution	Virement	Au 31/12/11
Frais d'établissement					0
Concessions, brevets et droits similaires	742				742
Autres immobilisations incorporelles	1 312				1 312
Total immobilisations incorporelles	2 054				2 054
Terrains					0
Constructions et agencements					0
Installations techniques, matériels, outillages	5				5
Installations générales, agencements	31	96			127
Emballages commerciaux récupérables	1 105	564			1 669
Matériels de bureau, informatique, mobilier	137	92			228
Autres immobilisations corporelles					0
Total immobilisations corporelles	1 277	752	0		2 029
Immobilisations en cours		32			32
Total (valeur brute)	3 331	784	0	0	4 115

Evolution des amortissements

Au cours de l'exercice, les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles ont évolué comme suit :

en k€	Au 31/12/10	Augmentation	Diminution	Virement	Au 31/12/11
Frais d'établissement					0
Concessions, brevets et droits similaires	738				738
Autres immobilisations incorporelles	1 312	2			1 313
Total immobilisations incorporelles	2 049	2			2 051
Agencements de terrains					0
Constructions et agencements					0
Installations techniques, matériels, outillages	5				5
Installations générales, agencements	6	13			18
Emballages commerciaux récupérables	249	277			526
Matériels de bureau, informatique, mobilier	29	26			55
Autres immobilisations corporelles					0
Total immobilisations corporelles	289	316	0		604
Total amortissements	2 338	318	0	0	2 655

3.2. Immobilisations financières

Au cours de l'exercice, les postes d'actifs immobilisés ont évolué comme suit :

en k€	Au 31/12/10	Augmentation	Diminution	Au 31/12/11
Titres de Participation	173 027	12 961	0	185 988
Dépôts & Cautionnements	7	0		7
Prêts au personnel	23	1	12	12
Total Valeur Brute	173 034	12 963	0	186 006
Provision pour dépréciation	0	0	0	0
Total Valeur Nette	173 034	12 963	0	186 006

L'augmentation des titres de participation correspond à l'augmentation de capital de la société Air Liquide Marketing devenue Adep Assistance suite au rachat du fonds de commerce et de certains actifs de cette société et à un complément de prix payé pour l'acquisition des titres Medions en Corée.

3.3. Actif circulant

Le montant des créances clients figurant au bilan s'élève à 40 156 k€ et inclut à hauteur de 28 734 k€ des créances auprès de sociétés du Groupe Air Liquide, et 11 422 k€ auprès des filiales détenues par AL Santé International.

Le poste autres créances, dont le montant au bilan s'élève à 5 455 k€ est constitué en partie par des créances de TVA pour 1 113 K€ et d'une créance d'impôt pour 4 173 k€ (dont crédit impôt recherche).

3.4. Comptes de régularisation - Actif

Les charges constatées d'avance sont de 39 k€.

3.5. Capitaux Propres

Au 31 décembre 2011 le capital social est composé de 2 084 157 actions d'une valeur nominale de 16,00 euros et s'élève à 33.346.512 euros.

Au cours de l'exercice, les capitaux propres ont évolué comme suit :

EN Keuros	Ouverture 31/12/10	Distribution de dividende	Variation capital	Résultat net de la période	Autres variations	Clôture 31/12/11
Capital social	33 346					33 346
Réserves	21 219					21 219
Report à nouveau	2	16				18
	-					-
Résultat net	80 528	80 528		75 808		75 808
Provisions réglementées	172				50	222
Total Capitaux propres	135 267	80 511	-	75 808	50	130 613

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2011, un dividende de 80 511 k€ a été distribué.

3.6. Emprunts et dettes financières auprès d'établissements de crédit

Le solde des emprunts bancaires est nul.

3.7. Provisions pour risques et charges

k€	Au 31/12/10	Augmentation	Diminution	Au 31/12/11
Provisions indemnités retraite	1 315	178	145	1 348
Total Provisions pour risques et charges	1 315	178	145	1 348

3.8. Charges à payer et produits à recevoir :

Les charges à payer sont de 10 961 k€ correspondant à 6 561 k€ de factures non parvenues et 4 400 k€ de charges envers l'état.

Les produits à recevoir sont de 1 608 k€ correspondant à des factures à émettre.

3.9. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires gaz ressort à 18 472 k€, en diminution de 50 k€ par rapport à l'exercice antérieur.

3.10. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice ressort à 74 502 k€, en diminution de - 4 290 k€.

Cette diminution s'explique pour l'essentiel par la baisse des dividendes reçus à hauteur de - 3 531 k€ et la hausse de 759 k€ des charges financières.

Net, en k€	Exercice 2011	Exercice 2010
Produits de participations	75 757	79 288
Intérêts et charges financières nets	-1 245	-459
Dotations aux provisions nettes		
Autres	-10	-37
Résultat financier	74 502	78 792

3.11. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice ressort à - 1 373 k€ :

Net, en k€	Exercice 2011
VNC immobilisations corporelles sorties	
Provision sur retraite	178
Reprise provision retraite	-145
Litige prudhommal	619
Frais acquisition	672
autres	0
Amortissement dérogatoire fr acquisition titres celki	49
Reprise dérogatoire	0
Résultat exceptionnel	1 373

3.12. Opérations avec les entreprises liées

Postes du compte de résultat en k€

	CA	AUTRES PRODUITS	FRAIS FINANCIERS	PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS
Entreprise liée en k€		25 492	- 1 245	75 757
Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	18 472	10 680		
Montant total entreprises liées et entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	18 472	36 172	- 1 245	75 757

Postes de bilan en k€

	Montant concernant les entreprises liées	Montant concernant les entreprises avec un lien de participation
Total créances clients et comptes rattachés	30 286	9 595
Total autres dettes	76 280	0
Total dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 808	407

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

4.2. Echéances des créances et dettes

Échéancier des créances (en k€)	Montant brut	< 1 an	> 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	12		12
Autres	7	0	7
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	39 881	39 881	
Autres créances	5 455	5 455	
Charges constatées d'avance	39	39	
Autres			
Total créances	45 393	45 374	18

Échéancier des dettes (en k€)	Montant brut	< 1 an	> 1 an
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 063	14 063	
Dettes fiscales et sociales	7 813	7 813	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	
Autres dettes	76 272	76 272	
Produits constatés d'avance	2 730	2 730	
Total dettes	100 878	100 878	0

4.3. Impôt sur les bénéfices.

L'impôt net de - 2 571 k€ comptabilisé au cours de l'exercice 2011, se décompose de la façon suivante :

Impôt courant	+ 594 k€
Crédit d'impôt recherche 2011	- 2 831 k€
Retenue à la source redevances 2011	- 256 k€
Retenue à la source dividendes Portugal 2010	- 10 k€
Crédit impôt donation fondation AL	- 60 k€
Crédit impôt famille	- 8 k€
Soit un total de	- 2 571 k€

Base impôt courant :

Bénéfice courant	3 155 k€ x 33.33 %	1 051 k€
Contribution 3.3 % excédentaire		- k€

Bénéfice exceptionnel - 1 373 K€ x 33.33 % - 457 k€

4.4. Décalage d'imposition

Des décalages dans le temps existent entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits et de charges. Selon la nature des décalages qui, en application des dispositions du plan comptable ne sont pas comptabilisés, sera d'alléger ou d'accroître la charge future d'impôt.

	2010	2011
Décalages solde impôts actif (allègement de la charge future d'impôt)	477 k€	97 k€
Décalages solde d'impôts passif (accroissement de la charge future d'impôts)	0 k€	0 k€

4.5. Ventilation de l'effectif moyen :

Effectif moyen 2011 : 90

	Exercice 2010	Exercice 2011
Ingénieurs et cadres	69	82
Agents de maîtrise et techniciens	4	8
Employés et ouvriers	0	0
total des effectifs	73	90

4.6. Rémunération des organes d'administration et de direction

Ces informations ne sont pas communiquées en raison de leur confidentialité.

4.7. Engagements hors bilan

Catégories d'engagement	Total	Engagements auprès des dirigeants	Engagements auprès des filiales	Autres
<u>Engagements donnés</u>				
Cautions, avals, garantie donnée.	83 856		83 856	
Engagements commerciaux				
Contrats de location simple				
Engagements de crédit-bail				
Autres	100			100
Sous-total des engagements données	83 956	0	83 856	100
Sous-total engagements en matière de pensions et de retraites				
<u>Engagements reçus</u>				
Cautions, avals				
Suretés réelles				
Abandons de créances avec retour à meilleure fortune				
Autres				
Sous-total engagements reçus				

4.8. Société mère consolidante

Les comptes de la société AL SANTE INTERNATIONAL et de ses filiales sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés de la société L'Air Liquide SA, ayant son siège social au 75 Quai d'Orsay, 75007 PARIS.

AIR LIQUIDE SANTE INTERNATIONAL ne procède pas à la consolidation de ses filiales.

4.9. Tableau des filiales et participations

	VITALAIRE 6, rue Cognacq-Jay 75007 PARIS	ALEROS 29 rue d'Arcueil 91250 GENTILLY	PIARMA DOM ORLYN 28 rue d'Arcueil 91250 GENTILLY	ALMS 6, rue Georges Besse 92180 ANTONY	RTL SA ANIOS Rue Pavé du Moulin 69250 HELLEAUVES	AIR LIQUIDE SANTE FRANCE 6, rue Cognacq-Jay 75007 PARIS	ADEP 6, rue Cognacq-Jay 75007 PARIS	MEDIONS 3 Boer On-Ju Building 620 4 Yeoksam-Dong Kangnam-Gu 135-060 SEOUL	CELRI International Limited 2107, Uris Interphase Center 777 LUI CHU KONG ROAD CHEUNG CHA WAN KOWLOON HONG KONG
CAPITAL	6 821 760	6 314 784	4 320 000	4 240 800	454 580	10 402 695	12 500 000	408 055	895 200
RÉSERVES ET REPORT A NOUVEAU APRÈS AFFECTATION DU RÉSULTAT 2010	25 269 375	210 304	4 980 546	661 730	19 211 182	6 278 727	(28 577)	73 626	7 564 758
QUOTE-PART DU CAPITAL DETENUE (en pourcentage)	99,99%	99,99%	99,99%	91,49%	66,00%	89,88%	80,86%	70,00%	100,00%
VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS :									
Brute	31 283 065	7 260 065	70 200 000	3 696 778	32 591 512	17 652 052	19 475 500	3 204 686	7 420 930
Nette	31 283 065	7 260 065	70 200 000	3 696 778	32 591 512	17 652 052	28 000	3 204 686	7 420 930
PRETS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ ET NON ENCORE REMBOURSÉS									
MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNÉS PAR LA SOCIÉTÉ	226 378	765 353	286 166	199 696	0	0	0	0	0
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T DU DERNIER EXERCICE ÉCOULÉ	159 811 834	59 477 533	192 391 770	49 230 363	4 082 403	208 744 058	20 923 170	4 107 636	11 030 775
RÉSULTAT bénéfice ou (perte) du dernier exercice écoulé	23 463 604	838 676	25 064 867	3 017 853	15 676 554	26 161 178	(445 433)	599 000	652 617
DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE	21 601 808	852 544	22 579 874	3 103 923	6 693 362	21 037 165	0	105 138	0

4.10 Inventaire des filiales et participations détenues en portefeuille au 31 décembre 2011

NOMBRE D'ACTIONS	POURCENTAGE DE PARTICIPATION	NOM DES SOCIETES	VALEURS NETTES D'INVENTAIRE
623 324	89,88%	AIR LIQUIDE SANTE FRANCE	17 852 052
153 334	66,00%	BTL SA	32 591 512
1 079 994	99,99%	PHARMA DOM ORKYN'	70 200 000
394 674	99,99%	ALEHOS	7 260 005
454 778	99,99%	VITALAIRE	31 283 065
4 994	99,88%	ADEP	12 475 500
91 000	70,00%	MEDIONS	3 204 556
1 000 000	100,00%	CELKI	7 420 939
242 495	91,49%	AL MEDICAL SYSTEM	3 696 778

	AUTRES :	3 585
SOCIEDADE PORT. AIR LIQUIDO	819,76	
ANIOS LABORATOIRES	1 892,66	
ANIOS DIFFUSION	819,18	
HYDENET - ANIOS	53,36	
	TOTAL :	185 987 992

3. PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

"J'atteste que le présent document qui a été déposé le 18 septembre 2012 et qui sera diffusé au plus tard le jour de négociation précédant l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et par son instruction n°2006-07 dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par Air Liquide Santé International, visant les actions de LVL Médical Groupe. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée."

Pascal Vinet
Président Directeur Général